



RAPPORTS

annuels 2022

SNL Yvelines

SNL YVELINES - RAPPORT MORAL	3
LE MOT DU PRÉSIDENT	3
SNL YVELINES : LES CHIFFRES CLÉS 2022	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
LES SALARIÉS	5
SNL YVELINES - RAPPORT D'ACTIVITÉ	7
LES LOGEMENTS	7
LES LOCATAIRES	9
LES DONATEURS	13
LES BÉNÉVOLES	14
L'ACTION DES GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITÉ	15
LE MOUVEMENT SNL	16
LES PERSPECTIVES 2023	17
SNL YVELINES – RAPPORT FINANCIER	19
ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT	19
LE BILAN	22
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)	23
COMPTE D'EMPLOI RESSOURCES (CER)	23
AFFECTATION DES RÉSULTATS	23



LE MOT DU PRÉSIDENT

Malgré les contraintes liées au COVID, l'année 2022 est une bonne année pour SNL Yvelines du point de vue de son activité au quotidien :

Pour ce qui concerne les logements, quatre nouveaux logements inaugurés fin 2021 ont été mis en service en début d'année, trois aux Loges-en-Josas et un à Saint-Nom-la-Bretèche. A ce résultat attendu s'est également ajouté, en mars, un appartement mis à la disposition de notre association sur la commune de Coignières, nouvelle arrivée dans les villes où SNL est implantée. Deux logements du parc existant qui devaient subir des travaux importants de remise à niveau à Viroflay, ont pu être réattribués à la fin de l'été. C'est donc un parc de 131 logements disponibles au 31 décembre. Par ailleurs les travaux sur les deux logements de Bougival se sont poursuivis, permettant une inauguration en début d'année 2023. Enfin l'année a été marquée par deux acquisitions : une maison à Louveciennes qui permettra à terme de créer 6 logements et un appartement à l'Étang-la-Ville, là encore une nouvelle commune où SNL Yvelines s'implante pour la première fois.



Au cours de l'année, nous avons accueilli 42 nouveaux ménages et 38 ont quitté SNL (avec une mutation interne), dont 31 vers un logement pérenne.

Pour permettre l'accompagnement de ces familles, nous avons restructuré le pôle social, avec l'arrivée d'un nouveau travailleur social et la création d'un poste de chef de service qu'occupe depuis avril Sophie Gilles, après une formation spécifique.

Fin Juin, l'association a fêté son 25^{ème} anniversaire à Bailly à la ferme de Vauluceau en présence de l'actrice Catherine Frot, marraine du mouvement SNL. Cela a été notamment l'occasion d'exposer un florilège de créations artistiques sur le thème "se rencontrer", co-réalisées par les locataires et les bénévoles au sein des GLS ou au siège, sans oublier la dimension statutaire avec l'Assemblée Générale annuelle.

La vie associative a été particulièrement dense avec la reprise des ateliers collectifs autour du thème des économies d'énergie. Par ailleurs, un travail structurant a été conduit sur l'approfondissement du statut de coordinateur de Groupe. L'ancien terme de "responsable" disparaît donc au profit de cette nouvelle appellation de "coordinateur" qui donne davantage de sens à la notion de travail en équipe et de répartition des tâches. La formalisation de cet engagement est instituée dans une lettre de mission qui fixe à 3 ans (renouvelable une fois) la durée de son mandat. Cette lettre est signée devant le GLS qui est invité à soutenir le coordinateur. Ces nouvelles dispositions se mettent en place progressivement depuis le début de l'année 2023.

SNL Yvelines a été présente lors des élections législatives, à travers des réunions avec les candidats des diverses sensibilités pour insister sur la dimension fondamentale du logement dans l'épanouissement des familles.

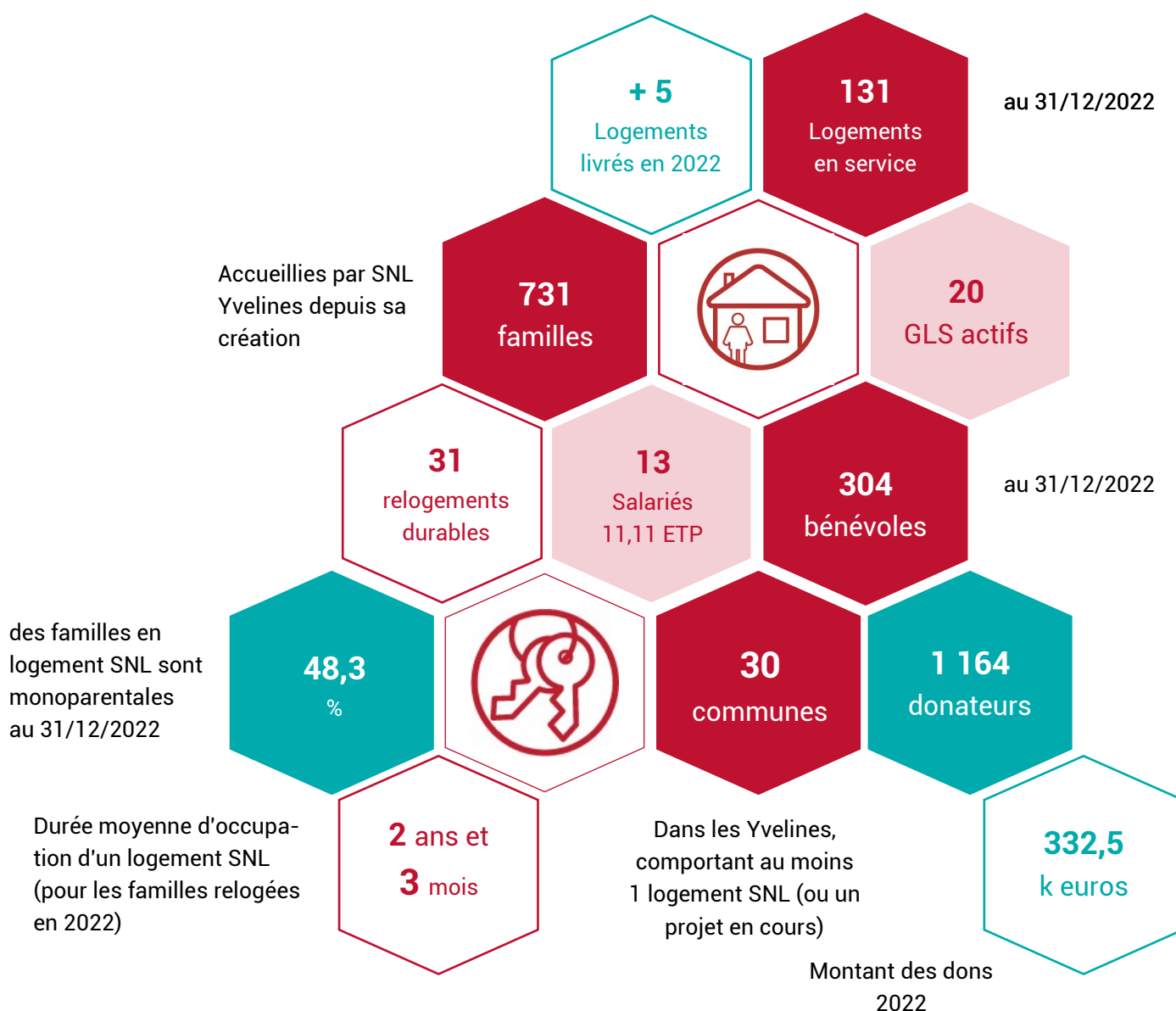
Malgré les tensions économiques, les donateurs ont renouvelé leur soutien au projet SNL, même si l'on relève un certain tassement des montants, ce qui a un impact sur l'arrêté des comptes, en léger déficit.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que l'année 2023 a démarré avec des nombreuses manifestations préparées sur la lancée de 2022.

Bertrand CHANZY

Président de SNL Yvelines

Au nom du Conseil d'Administration.



Depuis avril 2022, la célèbre actrice **Catherine FROT** est devenue la marraine du Mouvement SNL.

A travers ce « rôle » particulier, elle souhaite s'investir pour lutter contre le mal-logement en participant à des événements des différentes entités SNL et en usant de sa notoriété pour mieux faire connaître notre projet et nos actions.

Notre journée festive du 25 juin 2022 avait pour thème « Se rencontrer ». C'était la bonne occasion pour inviter notre marraine à venir faire connaissance avec les membres de SNL Yvelines, échanger avec eux et lire avec eux des textes écrits par des bénévoles et des locataires de l'association.

Première rencontre très réussie ! Merci Catherine de nous rejoindre ! Nous vivrons certainement d'autres beaux moments de partage tous ensemble.

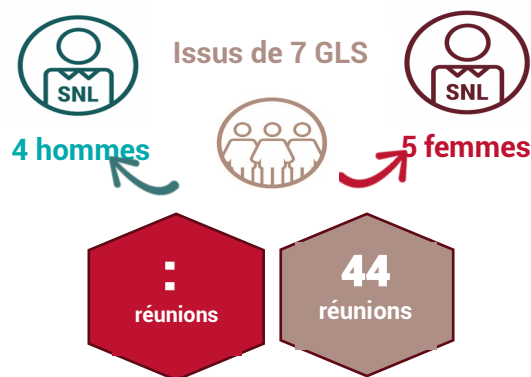
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour la deuxième année consécutive, juin 2022 a été l'occasion d'un renouvellement conséquent du Conseil d'Administration : Jean-Baptiste Camus n'a pas souhaité se représenter, Martine Chesnel, Hubert Maquet et Odile Molinié, alors Secrétaire du CA, ont démissionné de leur mandat. Un grand merci à eux tous pour les années qu'ils ont consacrées à l'association en tant qu'administrateurs... et pour la poursuite, différente, de leur engagement dans l'association !

Parallèlement, Dominique Mallet a sollicité un nouveau mandat, Gérald Berge et Enora Coccolini ont rejoint le Conseil où Gérald Berge a repris les fonctions de Secrétaire.

Le Conseil d'administration est désormais composé de 9 membres, alors que le nombre maximum d'administrateurs prévu dans les statuts est de 15.

Dans les années à venir, il conviendra d'œuvrer pour renforcer le Conseil et attirer de nouveaux administrateurs.



Le Conseil d'Administration de SNL Yvelines

LES SALARIÉS

Après deux années d'adaptation des modalités de travail en raison de la situation sanitaire, l'année 2022 a permis de reprendre une activité normale et de retrouver le plaisir et l'humanité des rendez-vous et des réunions en présentiel.

L'année 2022 a été le témoin de plusieurs changements dans l'équipe :

Audrey Le Dafniet, travailleur social, arrivée en septembre 2021, a quitté SNL fin août, et Annabelle Dumont, de formation Assistante sociale, lui a succédé fin novembre. Elle a intégré le pôle social dont la structuration a été repensée, avec la nomination de Sophie Gilles comme cheffe de service à compter d'avril 2022.

Le contrat (CDD d'un an) de Marina Youssif pour assister Géraldine Rottier à la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion s'est terminé mi-septembre 2022.

Enfin, Alhassane Ba a rejoint l'équipe de la gestion immobilière en septembre 2022 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour obtenir un BTS Professions immobilières.

Au total, en 2022, ce sont donc 15 salariés qui ont travaillé pour l'association, représentant 11,11 « équivalents temps plein » sur l'année, compte tenu des arrivées échelonnées et des temps partiels.

Ainsi, le nombre de salariés de l'association ayant atteint le nombre de 11, nous avons procédé en septembre à l'élection du Comité Social et économique, instance de représentation du personnel. Les élues du personnel sont au nombre de deux (une titulaire et une suppléante), pour un mandat de 4 ans. Le CSE se réunit une fois par mois avec les deux membres élues avec le Président et le Directeur.



L'équipe salariée au grand complet dans sa composition de fin 2022, en compagnie de Hubert Maquet

Nous adressons à Audrey Le Dafniet et Marina Youssif nos remerciements pour leur investissement au service du projet SNL durant une année, en tant que Travaillleur social et Assistante de Maîtrise d'ouvrage d'insertion.

Un merci également à Estelle Pierre-dit-Méry qui a effectué un stage d'un mois en juin 2022 et nous a beaucoup aidés à préparer la journée festive du 25 juin.

Chantal, coordinatrice du groupe de Villepreux

Rencontre festive au GLS de Villepreux

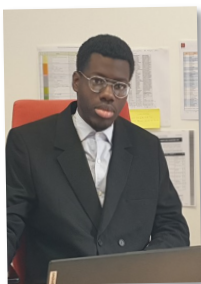
Fin janvier, nous avons pu partager un moment très chaleureux à la Maison St Vincent de Villepreux.

Quel plaisir de pouvoir se réunir locataires, bénévoles et même anciens locataires. Nous avons commencé par installer les chaises, les tables pendant que les enfants se chargeaient de décorer la salle et les sapins.

Puis Emmanuel (toujours de bonnes idées !) nous avait préparé des jeux nous permettant de mieux nous connaître. Une partie de chasse aux trésors a suivi, nous montrant la grande rapidité des enfants pour trouver l'objet demandé !

Nous avons poursuivi par la distribution de cadeaux pour les enfants qui étaient ravis. Cette journée s'est conclue par le goûter, chacun avait apporté gâteaux, boissons, bonbons.

Ce fut une belle et joyeuse après-midi de retrouvailles, et de partage.



Alhassane, apprenti en gestion immobilière arrivé en septembre au siège.

Travaillant à SNL depuis seulement septembre 2022, j'ai vite compris ce qui animait chacun des salariés, l'envie de se sentir utile, l'envie de combattre chaque jour le mal-logement. Cette alternance entre études et insertion professionnelle est pour moi le meilleur moyen d'allier théorie et pratique et mettre en avant ce que j'apprends chaque jour en gestion locative lors des échanges avec les locataires, les bénévoles ou les artisans. N'ayant effectué que divers stages en agences immobilières, SNL m'a permis de découvrir tout le pan de l'immobilier social et toutes

les richesses que cela peut m'apporter en tant que professionnel mais aussi en tant qu'humain.

Je tiens à remercier tous les salariés de l'association qui me permettent aujourd'hui de m'améliorer et de développer des compétences chaque jour dans des secteurs divers et variés de l'immobilier social.



Marie-Thérèse, nouvelle bénévole à Versailles Porchefontaine et ancienne locataire

Mon parcours de sans abri à bénévole SNL :

Je suis une femme mariée dont le foyer ne fonctionne plus bien depuis quelques années, avec un mari violent autant verbalement que physiquement ; cette violence qui m'a fait accoucher mon fils prématurément, tellement torturée par mon ex mari.

Comment sortir de cette situation sans savoir où l'on va ? avec un enfant en bas âge, sans emploi, et comment trouver un logement le plus rapidement pour sortir de cette situation ? Je fais une demande de logement à la mairie et mon assistante sociale me parle de SNL que je ne connaissais pas du tout ; par la suite je suis contactée par un travailleur social de chez SNL, puis rendez-vous avec le directeur et les bénévoles. À l'issue de ces quelques rencontres, un logement provisoire me fut proposé avec un double accompagnement qui m'a été très bénéfique, d'où mon envie de devenir bénévole plus tard.

LES LOGEMENTS



2022

+ 5 logements livrés

131 logements en service

Les mises en service : 5 logements

Les Loges-en-Josas : 3 logements (un T3 et 2 T2) ont été créés après réhabilitation du bâtiment de l'ancien presbytère. L'inauguration des appartements a eu lieu le 14 décembre 2021, l'arrivée des locataires s'est échelonné sur les premières semaines 2022.



Saint-Nom-la-Bretèche : une petite maison de ville de type T3 sur deux niveaux, en plein centre, a fait l'objet d'un bail à réhabilitation signé en juin 2020. Le chantier a été mené sur l'année 2021, ce qui a permis, après l'inauguration en décembre, d'accueillir une nouvelle famille de locataires au tout début de 2022.



Coignières : en toute fin d'année 2021 un studio a été proposé par un particulier pour une mise à disposition avec abandon de loyer. Bien situé dans la ville, il a accueilli son premier locataire en mars 2022.

Les projets à plus long terme : 9 ou 10 logements

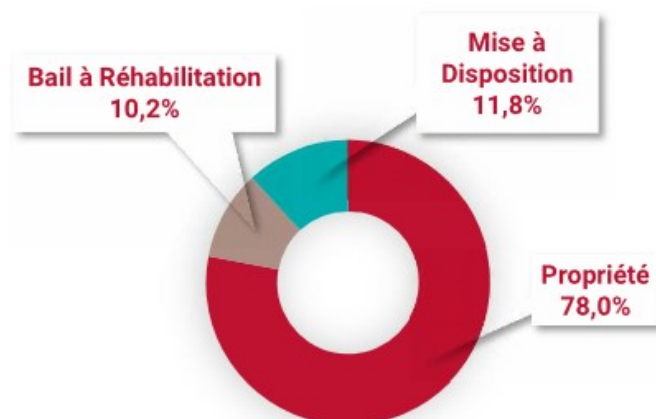
Bougival : l'acquisition de 2 logements en réhabilitation, réalisée en 2016, a été suivie d'une longue période d'aléas administratifs et juridiques complexes. Fort heureusement, ces difficultés ont pu être en partie résolues en 2021.

Les travaux de rénovation proprement dits ont démarré à la fin du 1^{er} trimestre 2022 et une inauguration a eu lieu le 20 janvier 2023 pour une mise en service au premier trimestre 2023.

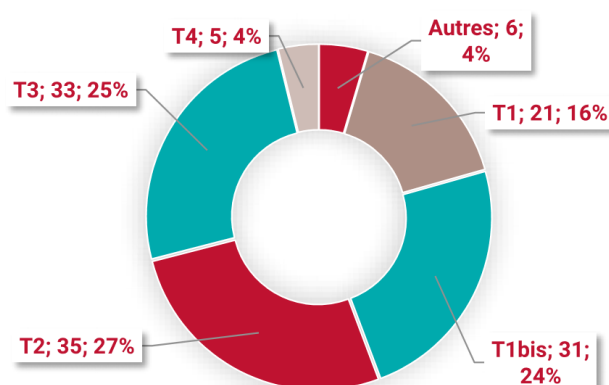
Louveciennes : un collectif de 5 appartements, qui pourront constituer à terme 6 logements SNL a été préempté par la commune, puis revendu à l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Ile-de-France), pour une acquisition par SNL réalisée au premier trimestre 2022.

L'Etang-la-Ville : suite à une préemption, SNL a acquis le 19 octobre 2022 un logement T3 dans une résidence de L'Étang-la-Ville, nouvelle commune d'implantation de SNL. Mise en service prévue fin 2023/début 2024.

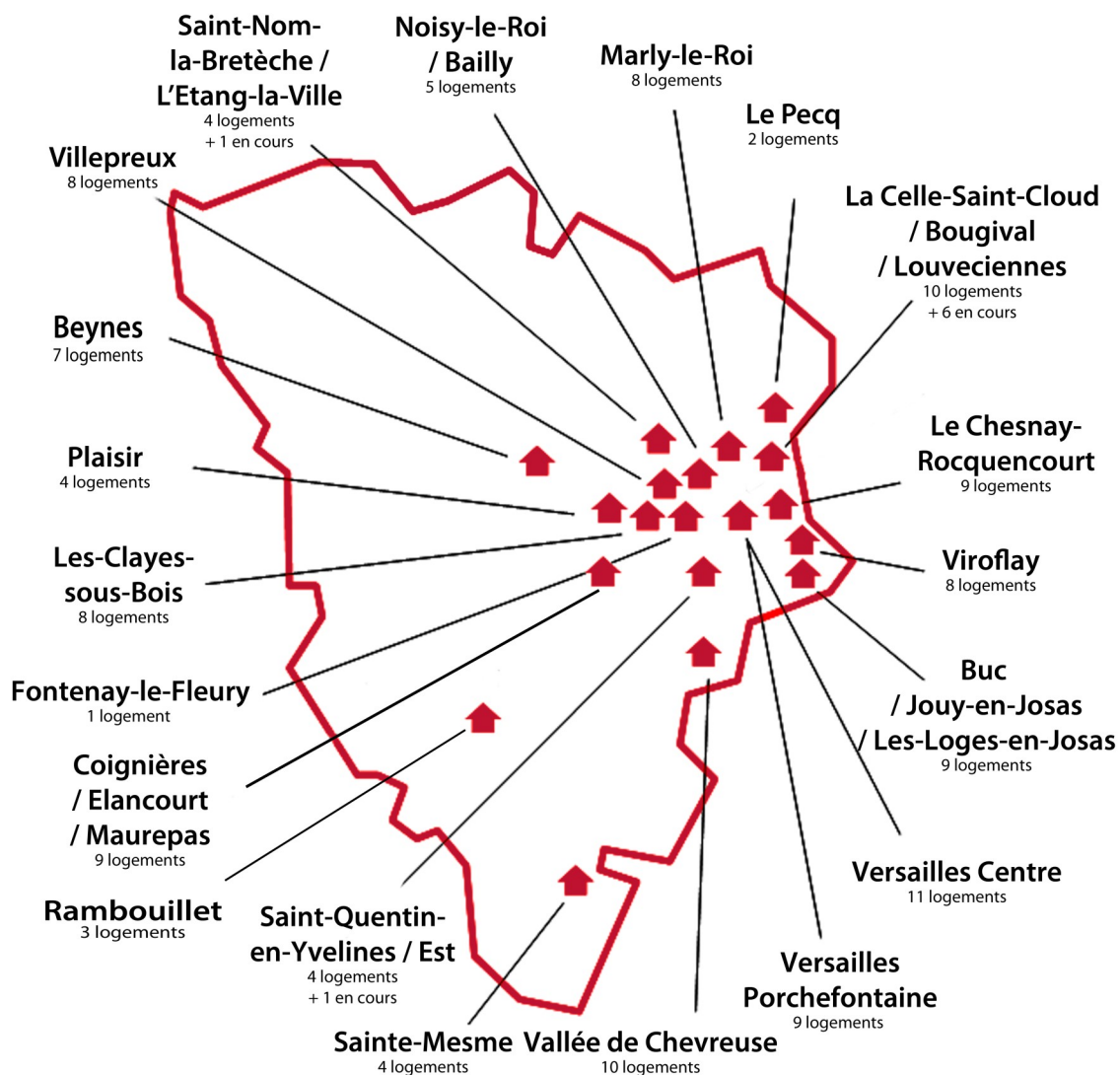
Voisins-le-Bretonneux : un projet de logement (grand studio) est en cours de négociation avec la mairie, pour une mise en service espérée en fin 2023/début 2024.



Composition du parc de logements au 31/12/2022



Typologie des logements au 31/12/2022





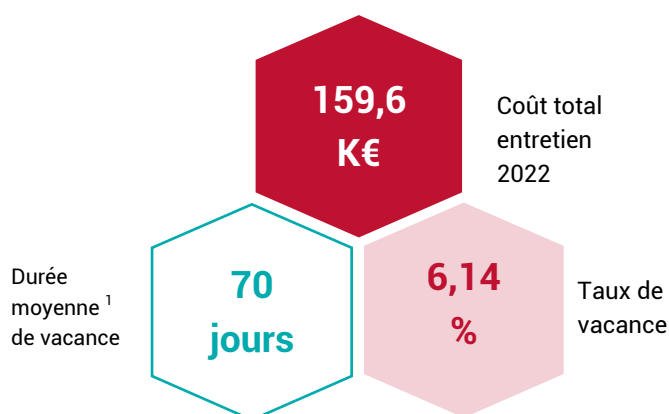
L'entretien du parc immobilier

Après deux ans de stabilité, le coût de l'entretien des logements a fortement augmenté en 2022 (+ 53 %).

Cette forte croissance s'explique principalement par la remise en état de quatre logements très dégradés, suite au départ de locataires étant restés longtemps dans les logements. Le vieillissement de notre parc immobilier induit également plus de travaux que précédemment, sans oublier l'augmentation des prix qui impacte aussi les matériels.

A cela s'ajoute l'entrée en vigueur des nouvelles obligations en matière de diagnostics de performance énergétique (DPE), en particulier pour les logements étiquetés F ou G (heureusement peu nombreux parmi nos logements). Un travail important de recensement et de mise à niveau a été lancé pour y répondre.

L'entretien du patrimoine immobilier va devenir un enjeu important dans les années à venir !

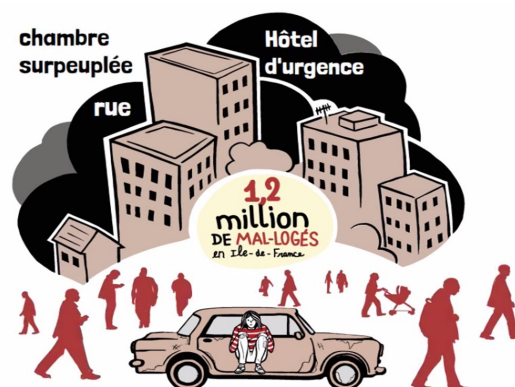


1. Logements ayant changé de locataire en 2022 (Entrée et sortie). Cette durée était de 3 mois en 2018, de 73 jours en 2019, de 83 jours en 2020, de 62 jours en 2021 et de 70 jour en 2022.



TAUX DE VACANCE

	2019	2020	2021	2022
En montant	7,54 %	9,84 %	7,95 %	6,14 %
En jours	9,05 %	9,87 %	8,81 %	6,43 %



Dans ce contexte, l'intervention des « bénévoles travaux » s'est avérée en 2022 toujours aussi précieuse pour aider et accompagner les locataires dans

l'entretien de leur logement. Elle devient aussi nécessaire pour limiter les coûts de remise en état des logements.

La durée moyenne de la vacance entre deux locataires s'est établie à 70 jours en 2022 (62 jours en 2021). Au total, le taux de vacance (en montant de loyer) a diminué pour passer de 7,95% en 2021 à 6,14% en 2022. Les logements ont été bien occupés en 2022 !

Enfin, les ménages ayant quitté leur logement SNL en 2022 les occupaient depuis moins longtemps que l'année précédente (en moyenne), permettant ainsi un entretien plus rapproché.

LES LOCATAIRES

Les mouvements des locataires en 2022

L'année 2022 s'inscrit pleinement dans la continuité des tendances évoquées pour 2021 : une dynamique régulière, aussi bien dans les entrées que dans les sorties, et la confirmation d'un tassement du côté des sorties, puisque le nombre de familles ayant quitté SNL dans l'année s'avère être l'un des plus faibles constaté depuis les six dernières années. Le resserrement des critères intervenant dans le dispositif DALO (Droit au Logement Opposable) est peut-être pour partie un élément d'explication de ce constat.

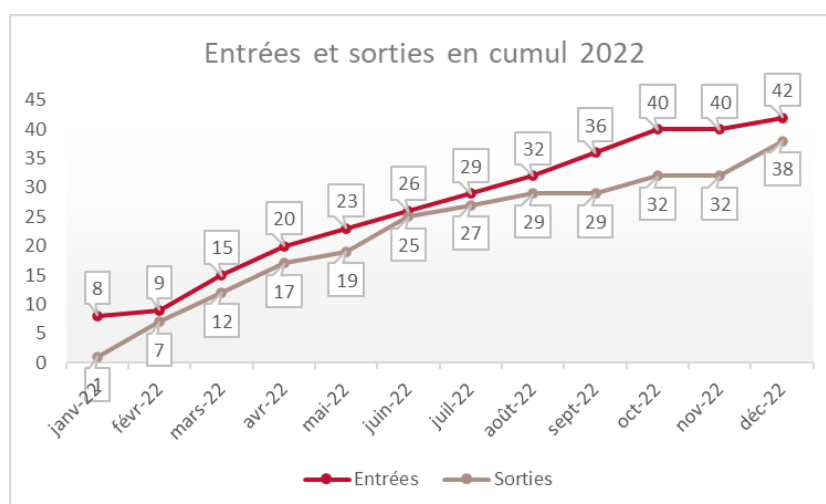
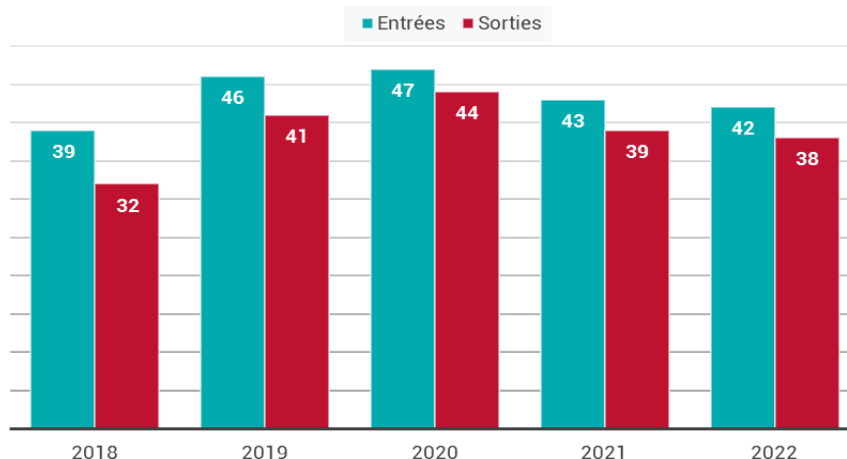
Globalement, les chiffres annuels, aussi bien pour les entrées que pour les sorties, sont légèrement inférieurs mais restent du même ordre que l'année précédente, **42 entrées et 38 sorties**. Le « record » de 2017, 54 entrées et 51 sorties, semble désormais très loin !

Toutefois, du côté des entrées, il faut constater que ce résultat, honorable dans l'absolu, est

porté par la mise en service des 5 nouveaux logements des Loges-en-Josas, Saint-Nom-la-Bretèche et Coignières. Cet apport de nouvelles possibilités est clairement un atout essentiel au maintien de la dynamique de fonctionnement de notre association.

Notons également que, dans les 42 « entrées » de l'année, sont répertoriées une mutation (transfert d'un logement SNL à un autre, en l'occurrence sur le même immeuble, pour raison de modification de composition familiale), ainsi qu'un "passage éclair" (un locataire resté moins d'une semaine dans son logement). Ce sont donc plutôt 40 nouveaux ménages qui ont été accueillis dans l'année.

Notons également que, comme les années précédentes, les deux nouveaux logements de Bougival, en chantier durant cette année 2022, ne seront livrés qu'au tout début de 2023 et n'impactent donc pas le nombre des entrées 2022.



Qui sont les 40 ménages qui ont rejoint SNL Yvelines en 2022 ? (42 ménages, moins la mutation interne et le passage furtif d'un locataire)

Plus jeunes, plus souvent monoparentales, les familles accueillies par SNL Yvelines en 2022 sont relativement différentes de celles de 2021.

En effet, alors que les familles monoparentales entrées en 2021 ne représentaient que 45 % du total, chiffre en nette baisse par rapport aux années précédentes, en 2022 au contraire elles sont clairement majoritaires, à plus de 57 %.

Le nombre de femmes victimes de violences est en augmentation et représentent désormais plus du quart des familles accueillies, toutes compositions confondues.

Par contre les personnes isolées sont nettement moins nombreuses (15 %, contre 32,5 % l'an dernier), ce qui confirme le caractère conjoncturel que nous avons avancé l'an dernier.



37 ans

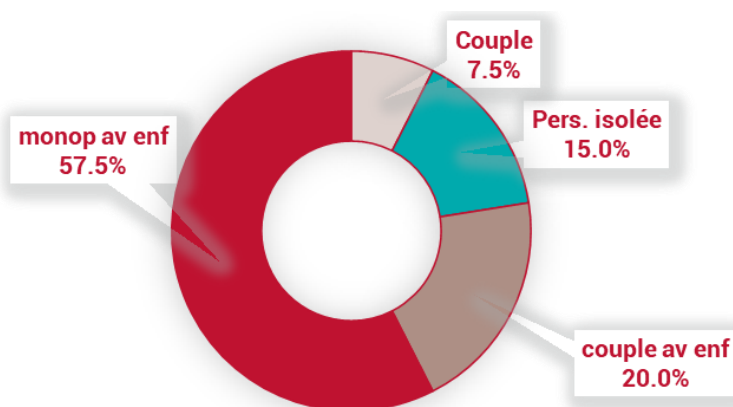
AGE MOYEN du chef de famille

53,5 %

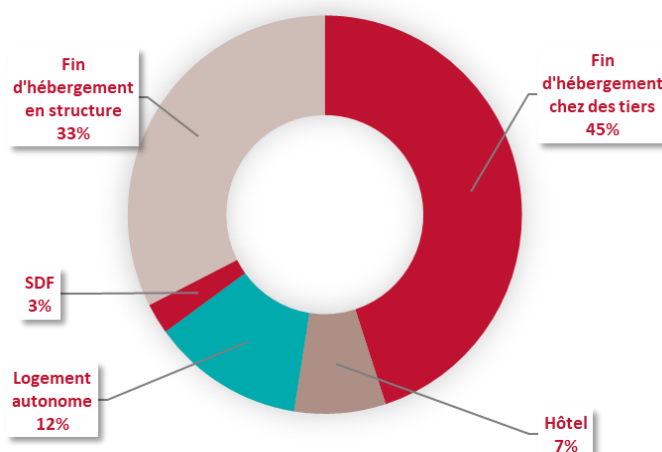
des chefs de famille sont SALARIÉS

Sur les 40 ménages entrés dans les logements SNL en 2022, 39 ont été orientés par le SIAO 78, dont 26 avaient été identifiés par les Secteurs d'Action Sociale des Yvelines, les autres étant issus soit de structures associatives, soit du Service DAHO (Droit à l'Hébergement opposable). Parmi ces ménages, 17 % comptent au moins un membre ayant obtenu un statut de réfugié, contre 21 % l'an dernier.

Dans une proportion en augmentation par rapport aux années précédente, 62,5 % des ménages entrés en 2022 étaient sans logement au moment de leur arrivée à SNL Yvelines (53,5 % en 2021, 56,8 % en 2020 et 54,3 % en 2019). Deux familles étaient en situation d'expulsion.



Composition des ménages arrivés en 2022



Situation des ménages entrés en 2022, avant leur arrivée à SNL Yvelines

Et les 37 ménages locataires qui ont quitté le logement-passerelle ? (38 ménages moins la mutation interne)

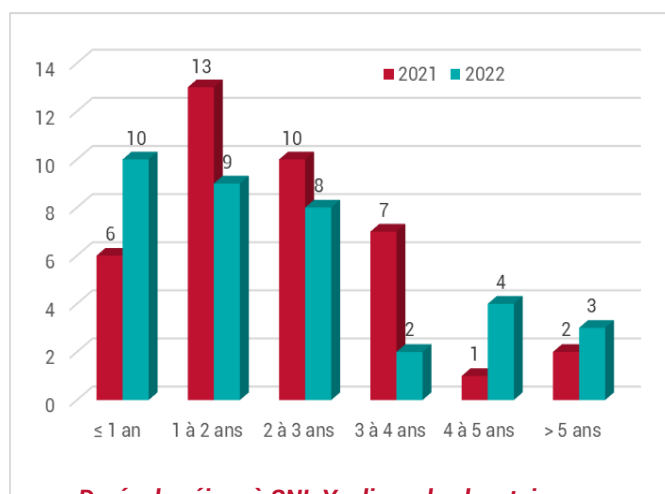
Si l'on excepte la mutation interne précédemment évoquée, on constate que sur les 37 ménages qui ont quitté leur logement SNL au cours de l'année 2022, 31 ont pu bénéficier d'un logement durable.

D'autres ont choisi d'autres solutions, retour dans la famille ou emménagement chez un tiers ; deux ménages ont malheureusement quitté SNL dans des circonstances plus graves (une expulsion, un décès). L'objectif de l'association a été atteint cette année à près de 84 %, légèrement au dessous du taux moyen de relogement constaté depuis le début de l'existence de l'association, proche de 90 %.

Pour ce qui concerne la durée moyenne du séjour en logement SNL, la diminution notée l'an dernier se poursuit : cette durée s'établit en effet à 2 ans et trois mois en 2022, contre 2 ans et demi en 2021 et 2 ans et 10 mois en 2020. Toutefois ce chiffre cache cette année de nombreuses disparités, entre les 3 locataires qui sont restés un mois ou moins, et le ménage qui a pu être relogé après plus de 6 ans de présence. Globalement, l'année 2022 a permis à 7 familles présentes depuis plus de 4 ans, de (re)trouver un logement pérenne, chiffre en augmentation significative par rapport à l'an dernier.

Au 31 décembre 2022, 39 ménages étaient prêts à être relogés, c'est-à-dire en attente de proposition de logement durable de droit commun, contre 43 à fin 2021.

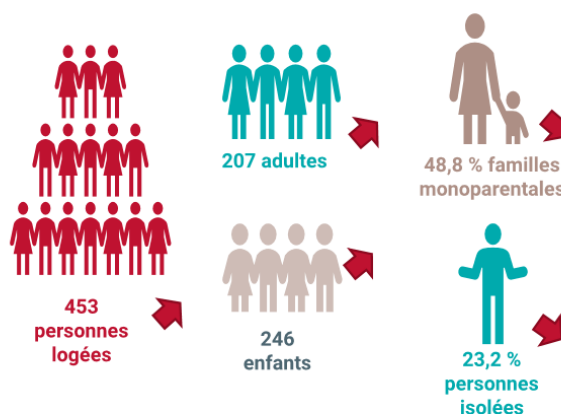
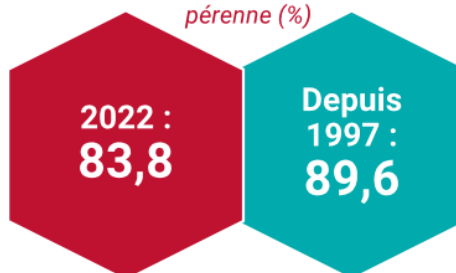
Au total, SNL Yvelines aura accompagné 164 ménages en 2022, nombre équivalent à celui de 2021 et en hausse par rapport aux années précédentes (161 en 2020, 158 en 2019 et 145 en 2018). Le nombre de personnes en logement SNL cette année est également en hausse (453 contre 431 en 2021 et 448 en 2020), ces deux constats s'expliquant notamment par les 10 logements supplémentaires mis en service au cours des deux derniers exercices, majoritairement destinés à des familles avec enfants.



Durée de séjour à SNL Yvelines des locataires

Taux de relogement (%)

Part des ménages relogés dans un logement pérenne (%)



Les locataires accompagnés par SNL Yvelines en 2022



LES DONATEURS

Nos donateurs sont fidèles

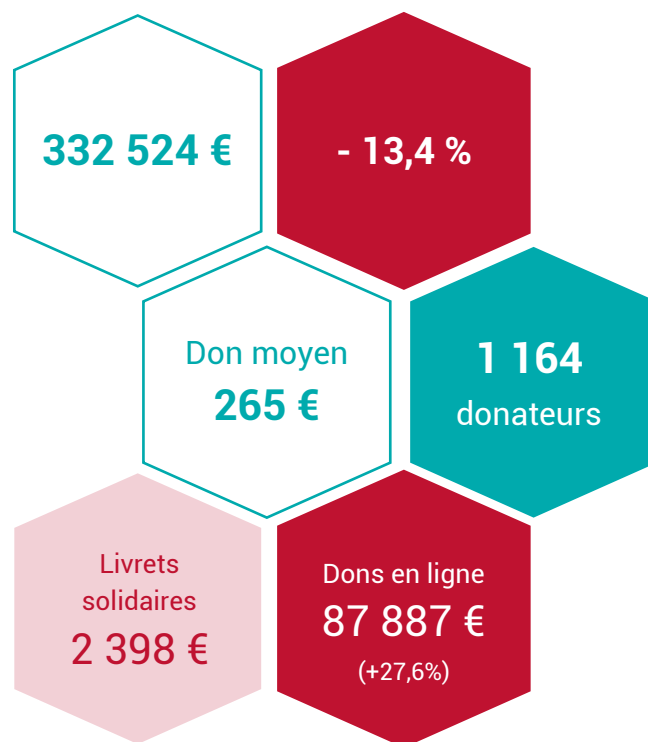
Après deux années d'excellente collecte, en particulier grâce à quelques dons d'un montant exceptionnel, l'année 2022 est marquée par un tassement du montant collecté : 332 524 € soit - 13,4 %, (dons, transformation de prêts en dons, dons de titres, intérêts des livrets solidaires, abandons de frais).

Les manifestations, qui étaient en fort recul en 2020 et 2021 à cause de la pandémie, sont nettement reparties à la hausse, avec 23 598 € de recettes, malgré une conjoncture encore défavorable compte tenu des conditions sanitaires.

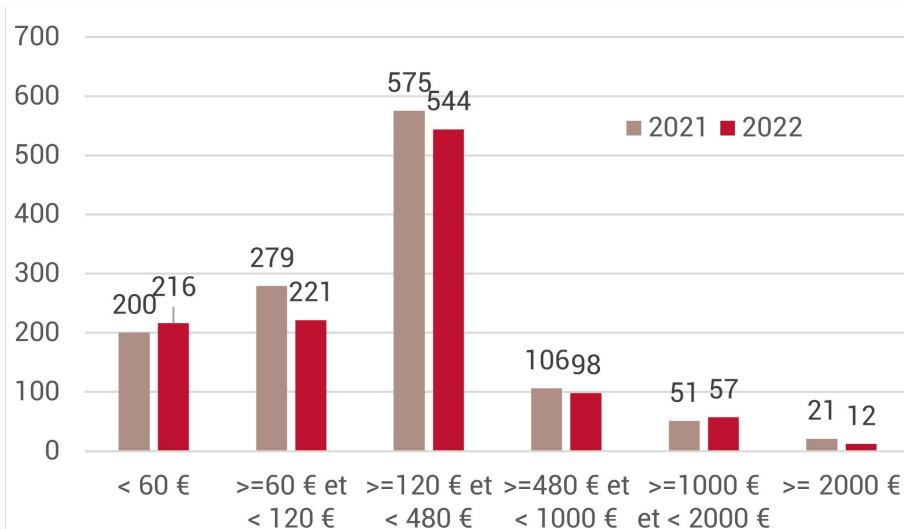
Les modes de paiement continuent leur évolution avec une très nette baisse des chèques (- 27 %), des virements quasi stables, une augmentation significative des prélèvements automatiques (+ 10 %) et surtout des dons en ligne (+ 28 %).

Le don moyen s'établit à 265 € en léger repli (- 5 %), et le nombre de donateurs a aussi reculé à 1 164 (contre plus de 1 200 en 2021).

L'année 2022 reste donc une bonne année, mais sans dons exceptionnels, et avec une légère érosion du nombre de donateurs.



A TOUS UN TRES GRAND MERCI !!



Répartition des donateurs par montant des dons

LES BÉNÉVOLES

LE BENEVOLAT À SNL YVELINES en 2022



20,8 équivalent temps plein

+ 29 nouveaux bénévoles

304 bénévoles actifs

SNL, c'est une famille où il est possible de trouver une place pour chacun : si les missions les plus visibles, accompagnateurs ou « bénévoles travaux » sont les plus nécessaires pour assurer la qualité au quotidien du soutien aux locataires, et les plus "gourmandes" en ressources humaines, de nombreuses autres tâches font appel à la contribution des bénévoles. Secrétariat, prospection de biens immobiliers, collecte de dons, accueil des nouveaux bénévoles, organisation d'événements, relations avec les municipalités, processus d'attribution des logements, organisation de formations, contribution aux ateliers collectifs, régularisation de charges locatives, etc. le bénévolat est présent partout, et indispensable au fonctionnement d'une association comme SNL Yvelines. Même si une trentaine de nouveaux bénévoles nous rejoignent chaque année, l'association est donc en permanence en recherche de nouvelles énergies, car les besoins croissent, à la mesure du développement de l'association.

A cet effet, un livret pour aider les GLS à attirer de nouveaux bénévoles a été réalisé et diffusé en fin d'année, et une action a été menée sur les principaux sites de recherche de bénévoles.

L'association continue de structurer l'accompagnement des bénévoles pour leur permettre d'être heureux dans leur engagement et soutenus dans l'exercice des diverses missions.

Ainsi, en 2022, un parcours d'accompagnement des coordinateurs de GLS a été travaillé et mis en œuvre à partir de septembre. Il est proposé à chaque GLS de réfléchir régulièrement à son organisation pour que chaque membre du GLS y trouve sa place. Un bénévole accepte ensuite de coordonner les actions menées par le groupe. Pour cela, il signe une lettre de mission de 3 ans, il lui est proposé des temps de rencontres réguliers avec les autres coordinateurs pour partager les (bonnes) pratiques, ainsi que des formations (animation de réunion, écoute active, ...).

Par ailleurs en 2022, une nouvelle organisation des bénévoles aidant au siège a commencé à se déployer. L'idée est de mettre en place des petites équipes de bénévoles afin de soutenir l'activité de

plusieurs missions de l'association : gestion locative adaptée, gestion immobilière, collecte de dons... L'avantage des petites équipes est de pouvoir se répartir le travail et de passer de bons moments avec d'autres bénévoles, en lien avec les salariés !

En particulier, depuis septembre 2022, une équipe Accueil a été mise en place, montrant ainsi notre souhait de bien accueillir chaque personne qui s'adresse à SNL, pour qu'elle se sente écoutée et considérée. L'équipe Accueil aide aussi pour réaliser d'autres tâches au siège. Grâce à elle, près de 5 000 euros de chèques énergie ont pu être récupérés pour les locataires !

	2022	2021
Découverte SNL (nouveaux bénévoles et nouveaux locataires)	3	1
Sensibilisation à l'accompagnement	2	3
Rencontres des responsables de GLS	5	5
Coordination correspondants collecte des GLS	2	3
Coordination des bénévoles travaux	1	1
Ecoute et Approfondissement de l'accompagnement (formation Astrée)	1	1
TOTAL	14	14

La Valorisation du Bénévolat, juste reconnaissance de l'engagement des bénévoles

Depuis deux ans, la valorisation du Bénévolat est une composante à part entière des comptes de l'association, légitime prise en considération de la contribution apportée par l'investissement et le temps des bénévoles. A l'initiative des Etats Généraux du Mouvement SNL, une méthode commune de valorisation est utilisée par les différentes instances départementales. Cette méthode, déployée au sein des GLS de SNL Yvelines en 2022, fait apparaître que, sur les **4 213 journées** que les bénévoles ont consacrées à « leur » association, 66,0 % ont été dédiés aux missions sociales (accompagnement, vie associative, entretien des logements, ...), 24,2 % à la recherche de fonds, et 9,8 % au fonctionnement

L'ACTION DES GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITÉ

En 2022, les GLS, Groupes Locaux de Solidarité, ont repris avec enthousiasme la totalité de leurs anciennes activités, qu'il s'agisse de l'accueil des arrivants, l'accompagnement quotidien et l'organisation d'événements pour resserrer les liens entre locataires et bénévoles.

L'année a été marquée par la participation active des bénévoles à la journée festive du 25 juin, dans l'animation, le rafraîchissement des participants, la réponse au concours artistique, la gestion du parking... tout le monde était sur le front pour une journée certes festive mais aussi utile à la présentation, plus pragmatique, des chiffres et actions de SNL Yvelines menées en 2021. Les moments forts ont été incarnés par les présentations des œuvres artistiques par chacun des Groupes, en chansons, en poèmes, parfois avec des déclarations spontanées de nos locataires. Sans oublier les lectures réalisées par notre marraine Catherine Frot, qui a touché l'auditoire en lisant des témoignages.

L'année a été également ponctuée par les nombreux événements organisés par les GLS : galettes à Porchefontaine-Viroflay, Bailly-Noisy, Buc-Jouy-Les Loges et Saint-Nom-la-Bretèche, l'inauguration d'un nouveau logement à Coignières, lotos, conférences, réunions publiques ... et même un chantier participatif de rénovation d'une cage d'escaliers du GLS du Chesnay, ayant réuni des bénévoles des Groupes de Versailles et du Chesnay, 20 salariés de Bouygues Immobilier, trois salariés de

SNL Yvelines et plusieurs locataires autour d'un but commun : rénover des parties communes en mauvais état dans le partage et la solidarité.

Les bénévoles s'impliquent également de plus en plus dans la communication : une newsletter a été lancée en 2022 avec deux envois sur l'année 2022. Le taux d'ouverture de 60 % confirme la nécessité de communiquer encore davantage autour de notre action, en interne et en externe.

Enfin, les forums d'associations ont été suivis avec assiduité, parfois sous la pluie battante comme à Versailles, le nombre de bénévoles recrutés étant assez inégal selon les territoires.



SNL Yvelines fait partie intégrante d'un mouvement d'envergure régionale, qui se décline entre 2 entités mutualisées, SNL-Union et SNL-Prologues, et six associations départementales : Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Val-d'Oise.



SNL-Union, fédération des associations SNL

Appuyer le développement des associations départementales et enrichir les pratiques du terrain restent la priorité de SNL Union. L'année 2022 aura permis de consolider les avancées effectuées ces dernières années avec notamment un travail important autour de "l'animation réseau" pour répondre aux besoins locaux tout en donnant plus d'ampleur au mouvement SNL. Cela s'est notamment traduit par une offre étoffée des formations à destination des bénévoles mais aussi par des actions de communication qui, tout en privilégiant un soutien actif aux départements, ont permis de mettre en avant des thèmes clefs visant à faire connaître la richesse du modèle de l'habitat d'insertion.

La production de logements, à la hausse dans les territoires en développement, exprime aussi cette volonté d'élargir notre action pour répondre aux besoins des personnes en situation d'exclusion.

En témoigne la vitalité de notre activité engagée dans le département du Val-D'oise avec des opérations concrétisées cette année pour 12 nouveaux logements qui, à horizon 2025, pourront accueillir une trentaine de personnes en grande précarité.

Enfin, septembre 2022 marque également l'arrivée de Maxime Baduel, nouveau Directeur Général de la fédération SNL. L'occasion de lancer une nouvelle dynamique pour promouvoir et soutenir notre modèle à différents niveaux et matérialiser ainsi les axes stratégiques de la feuille de route fixée par les Etats Généraux.

Cette dernière vise notamment à tisser des partenariats innovants pour répondre aux situations complexes que nous rencontrons, à confirmer la pérennité de notre modèle et surtout, à poursuivre le déploiement du logement d'insertion, raison d'être du mouvement SNL, dans un contexte particulièrement difficile.



SNL-Prologues, coopérative foncière solidaire

Un outil commun, au service des projets associatifs : parce que le Logement d'abord, c'est d'abord des logements, la coopérative foncière solidaire, SNL-Prologues, porte l'immobilier SNL : 1179 logements détenus fin 2022 dont 1033 en service.

Son capital de 59 M€ est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des particuliers, et des investisseurs

institutionnels. Les associations détiennent 65 % au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires au conseil d'administration.

Une équipe dédiée de 8 personnes est complétée par des délégations aux associations SNL : plus de 50 personnes contribuent ainsi directement à l'activité de la coopérative (production, gestion et entretien des logements).



Les États généraux SNL ayant acté en 2019 une réelle ambition de développement des réponses apportées aux plus démunis, une démarche de "programmation concertée" menée entre les associations et leur foncière a permis d'actualiser et de préciser les axes de développement immobilier, et d'augmenter sensiblement depuis 2021 la production des logements SNL en Ile de France mais également en Normandie.

Ainsi en 2022, ce sont 71 nouveaux logements qui ont été mis en service avec les associations pour répondre concrètement au mal-logement.

SNL-Prologues est une foncière agréée, encadrée et labellisée par les pouvoirs publics ("maîtrise d'ouvrage d'insertion", "entreprise solidaire d'utilité sociale", "foncière solidaire").

Le soutien au projet SNL, c'est aussi l'épargne citoyenne solidaire : Depuis 2020, SNL-Prologues mobilise spécialement les particuliers qui souhaitent donner du sens à leur épargne, leur démarche d'investissement solidaire étant soutenue par une déduction fiscale. La mobilisation collective et la plateforme web **investirsolidaire.fr** ont permis de confirmer depuis 3 ans cette dynamique.

LES PERSPECTIVES 2023

2023 s'ouvre sur de plus souriants auspices. Après plusieurs vagues successives de rebond de la pandémie, les variants réinventés de mois en mois se font moins redoutables, et le retour à une vie normale peut enfin s'entrevoir.

Pour notre association, c'est le signal d'une réouverture sur l'extérieur, et la possibilité de reprendre de larges pans de notre vie associative malmenée dans les trois dernières années.

Les premiers objectifs sont donc, pour SNL Yvelines, de renforcer son action :



En matière de logements :

L'investissement de longue durée dans le relationnel avec les communes porte ses fruits : les mairies nous identifient mieux que par le passé, et nous sollicitent davantage comme des interlocuteurs potentiels lorsque des biens communaux cherchent preneurs ou quand des ventes peuvent faire l'objet de préemption. Ainsi, Voisins-le-Bretonneux, L'Etang-la-Ville sont des

communes où des nouvelles opportunités ont été identifiées. La transmission réussie à Louveciennes à travers l'EPFIF a permis de créer un lien durable avec cet établissement qui est au centre de l'aide à la transformation des communes.

Des nouvelles communes ont engagé un dialogue avec SNL Yvelines : Le Vésinet, L'Etang-la-Ville, Mareil-Marly, Les Essarts-Le-Roi, Le Perray-en-Yvelines... Certaines pourront peut-être, à terme, donner lieu à la création de nouveaux GLS, ce qui est également un objectif à moyen terme, le plus récent de nos groupes, Rambouillet, ayant vu le jour il y a déjà plus de 7 ans.

En outre, et bien que plusieurs options aient déjà dû être abandonnées, SNL Yvelines ne renonce pas à créer une Pension de Famille sur son territoire ; plusieurs pistes sont à l'étude aux Clayes-sous-Bois, à Noisy-le-Roi ou à Marly-le-Roi mais créer une pension de famille est un projet complexe, qui se mûrit sur le temps long en lien avec les communes.



En matière de vie associative :

Si le bénévolat reste profond et bien ancré, force est néanmoins de constater que les équipes sortent fatiguées de cette crise sanitaire qui a beaucoup puisé dans les ressources humaines, physiques et mentales.

Par ailleurs un certain nombre de bénévoles sont rentrés à SNL au moment de la création des groupes les plus anciens, il y a une vingtaine d'années. Un besoin de renouvellement s'exprime, plus ou moins sensible suivant les GLS. Comment attirer davantage de nouveaux bénévoles en 2023, comment les amener à s'investir dans la durée, comment mieux répartir les tâches pour éviter la surcharge de certains, notamment les responsables des groupes locaux ?

Ces questions sont autant de défis qu'il faut relever rapidement, tant la richesse humaine apportée par les bénévoles est à tous égards, indispensable au fonctionnement de SNL Yvelines. Un travail important de réflexion a été entrepris autour des responsables de GLS renommés coordinateurs pour mieux coller avec la mission qu'ils assument. L'institution de lettres de missions pour 3 ans renouvelables permet de cadrer la temporalité de l'engagement et son contenu.

bien être chez soi), un nouvel atelier doit avoir lieu en 2023 sur la rénovation-décoration.

- * Le domaine de la communication a commencé à être réinvesti en 2022. Ainsi, la publication bi-annuelle du journal de l'association « La Passerelle », le retour de la lettre de diffusion électronique renommée « La petite passerelle » à l'attention des bénévoles, des donateurs et des locataires, le développement de la présence de SNL Yvelines sur les réseaux sociaux, sont autant de chantiers importants qui vont se poursuivre.
- * Un rassemblement festif réunira le 3 juin 2023 l'ensemble des bénévoles, des locataires, des salariés et donateurs et sympathisants des 6 associations départementales de SNL à Jambville dans les Yvelines. On attend plus de 1 000 personnes.
- * Une soirée de présentation du film « Sous les Etoiles de Paris » avec Catherine Frot, marraine de SNL est prévue le 4 avril.
- * Un tournoi de pétanque inter GLS est programmé pour le 15 avril.

Après une année 2022 de reprise progressive, l'activité des GLS et de l'association sera totale en 2023. En particulier, on notera :

- * La reprise de toutes les manifestations et en particulier des spectacles : le traditionnel cabaret à Saint-Nom-la-Bretèche a eu lieu fin janvier, l'illustre Loto de Saint-Quentin-en-Yvelines s'est déroulé en février, les premières soirées théâtrales sont annoncées pour le début du printemps.
- * Après 2 ateliers collectifs qui se sont tenus en 2022 (sur les économies d'énergie et le



Après deux années atypiques à cause de la pandémie de Covid 19, l'année 2022 a retrouvé un rythme plus habituel.

Au niveau des résultats, après deux années avec un résultat exceptionnellement élevé, 2022 marque le pas avec un résultat négatif d'un peu plus de 15 000 €.

Analyse du compte d'exploitation

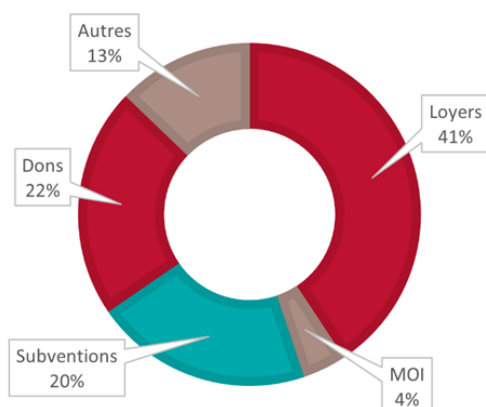
Le tableau du compte de résultat est reproduit page 24.



Produits

Le total des produits est en baisse de 8 % environ par rapport à 2021, à 1 531 k€.

RÉPARTITION DES PRODUITS 2022



Loyers

Les loyers perçus s'élèvent à 623 203 € contre 596 038 € en 2021 soit une augmentation de 4,5 % environ. Ceci comprend à la fois le loyer proprement dit et les charges locatives et assurances.

Le parc a augmenté de 5 logements cette année, et le taux de vacance, après avoir atteint des niveaux élevés (jusque presque 10 % en 2020) pendant la pandémie, est redescendu à moins de 7 % en 2022. Le nombre de logements vacants a oscillé entre 4 et 12, alors qu'un pic de 20 avait été atteint en été 2020.

5 logements ont été mis en service en début d'année, 3 aux Loges-en-Josas, 1 à Saint-Nom-la-Bretèche, 1 à Coignières.

Produit des manifestations

Après une baisse importante pendant la pandémie, les manifestations ont été beaucoup plus nombreuses cette année avec presque 23 600 € de recettes.

M.O.I. (Maîtrise d'Ouvrage et Insertion)

Forte augmentation cette année, par suite de la signature de deux opérations de 7 logements au total, et la mise en service de nouveaux logements.

Subventions

En 2022, nous pouvions percevoir du Conseil Départemental 130 mesures à 2 700 € au maximum, soit 351 000 € dans le cadre du financement de l'accompagnement social lié au logement (ASLL). L'accompagnement n'étant pas financé au-delà de 3 ans de présence des locataires, nous avons finalement touché 280 800 €.

De plus, le Conseil départemental a accepté de financer la revalorisation des salaires des travailleurs sociaux décidée par l'État (dite revalorisation Ségur) à compter du 1^{er} avril 2022, ce qui porte le total de la subvention à 301 556 € en 2022. Nous remercions le Conseil départemental pour son soutien important et réaffirmé à cette occasion.

Les subventions des 15 communes qui nous ont soutenu en 2022 sont en progression à 13 500 € contre 12 600 € en 2021.

Contributions financières autres organismes

Il s'agit des subventions versées à SNL Union ou au fonds de dotation et qui sont ensuite réparties entre les entités SNL. En 2022, SNL Yvelines a perçu des contributions financières pour un montant total de 73 790 € provenant d'Action Logement Services (32 082 €), de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS) pour l'accompagnement social des réfugiés (21 420 €), de Malakoff Médéric Humanis (7 128 €), et de Wake up café pour l'accompagnement social des personnes sortant de détention (4 000 €).

Dons

Les dons s'élèvent à 332 524 € (dont 590 € dédiés à l'investissement) à comparer aux 383 895 € de l'année 2021 soit une diminution de 51 371 € (- 13 %). Ce résultat est à relativiser dans la mesure où il n'y a pas eu de don exceptionnel cette année. Les prélèvements automatiques mensuels ainsi que les dons en ligne continuent leur forte progression, pour s'établir respectivement à 55 097 € (+ 10,2 %) et à 87 887 € (+ 27,6 %).

Le nombre de donateurs est en léger repli à 1 164.

Produits financiers

Légère baisse cette année de ce poste de 8 610 € à 7 139 €. Les contrats d'épargne à terme ont rapporté un peu plus cette année et les rendements devraient augmenter régulièrement jusqu'à leur terme en 2026. Il n'y a pas eu cette année de vente d'actions avec plus-value significative.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels 2021, à hauteur de 140 015 €, s'expliquaient principalement par la vente d'un logement à Louveciennes. En 2022, le montant de 21 684 € s'explique pour 20 000 € par la cession de parts Prologues suite à un don, et pour 1 684 € par des dégrèvements de la taxe pour logements vacants.

Reprises sur provisions

Les reprises sur provisions d'exploitation ont diminué de 5 458 € pour s'établir à 32 662 € à hauteur de 6 909 € pour les créances douteuses, en forte baisse et 25 753 € pour les provisions pour risques et charges qui concernent l'entretien.

Les reprises sur provisions d'investissement et sur provisions financières sont en très forte baisse de 35 001 € à 7 128 €.

Reprise au compte de résultat des subventions d'investissement

Ce poste s'est élevé à 10 526 € cette année, et correspond essentiellement à la reprise

d'amortissement des subventions reçues pour les locaux de l'ancien et du nouveau siège.

Transfert de charges

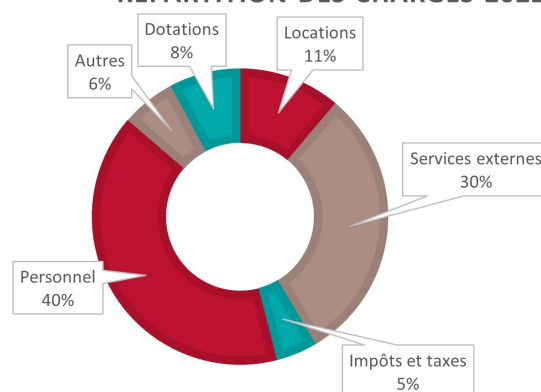
Cette ligne est en diminution passant de 27 213 € à 20 451 €.



Charges

Les charges sont en hausse d'environ 8 % par rapport à 2021, à 1 547 k€.

RÉPARTITION DES CHARGES 2022



Consommation Eau, EDF, sous-traitance....

Ce poste est en légère hausse passant de 9 956 € en 2021 à 10 334 € en 2022.

Loyers Prologues et Union

Ce sont les loyers versés aux propriétaires de nos logements, principalement notre Foncière SNL Prologues et du bailleur social, « Moulin vert » par exemple, qui nous loue quelques logements.

Le montant s'élève à 172 135 €, supérieur de 1,1 % à l'année précédente (170 158 €), consécutivement aux mises en service de nouveaux logements.

Entretien des logements

Poste en très forte progression cette année de 88 614 € à 142 145 €, soit 60 %, due en particulier à des entretiens exceptionnels sur quelques logements (4 logements ont nécessité à eux seuls environ 45 000 € de travaux d'entretien). Ceci regroupe à la fois l'entretien effectué par SNL Yvelines et celui effectué par les syndicats (part non récupérable).

Charges locatives, assurance, honoraires, frais de déplacement, frais postaux, formation

On note en 2022 une hausse significative des charges locatives non récupérables (plus de 200 % d'augmentation à 52 489 €) qui reviennent à un niveau normal après le décalage des Assemblées Générales de copropriété en 2020-2021 dû au covid, des honoraires MOI Prologues (+ 29 %), des frais de déplacement (+ 17 %), et de la formation (qui a presque triplé, à 6 500 €), une baisse des frais postaux et de télécommunications (- 30 %), les autres postes étant en augmentation raisonnable.

Impôts et taxes

Le montant s'élève à 70 040 € cette année contre 71 556 € en 2021, soit une légère diminution de 2 %.

Forte diminution de la taxe foncière qui passe de 39 809 € en 2021 à 34 739 €, mais forte augmentation de la taxe sur les salaires qui passe de 15 382 € à 21 189 €. L'impôt sur les sociétés (IS) augmente de 8 226 € à 9 366 €.

Frais de personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 623 237 € en augmentation d'un peu moins de 100 000 € (+ 18,2 %). Le nombre de salariés équivalent à taux plein (ETP) est passé de 9,62 en 2021 à 11,11, soit une augmentation de 15 %. D'autre part, suite du Ségur, les salaires des travailleurs sociaux ont été revalorisés à compter du 1^{er} avril 2022. Ceci qui explique l'augmentation de la masse salariale.

Pertes définitives sur loyer

Après un pic à 10 606 € en 2021, on revient à une perte minime de 312 € cette année. Il faut cependant tenir compte aussi des provisions pour loyer douteux (voir ci-dessous).

Cotisations SNL Union

La cotisation reste quasi inchangée à 27 195 €.

Prologues opération de bail

La rénovation des logements en bail à réhabilitation est payée par Prologues mais financée par la SNL D concernée. En 2022, il a été notifié à SNL Prologues le versement de subventions pour un montant de 38 557 €, pour 3 opérations (Bailly 1 816 €, Les Loges-en-Josas 23 182 €, Saint Nom la Bretèche 21 372 €, et remboursement de 7 800 € environ pour Cernay-la-Ville).

Charges exceptionnelles

D'un montant de 22 725 €, correspondant essentiellement à la valeur comptable des Parts Prologues cédées par un donateur.

Dotations aux amortissements et provisions

39 100 € de dotations aux amortissements, montant pratiquement stable par rapport à 2021. L'amortissement du siège de Montigny représente une grande partie de cette dotation.

26 438 € de dotations aux provisions pour loyers douteux. Elle concerne le risque de loyers impayés. Elle est en augmentation significative, de 30 %, par rapport à 2021. Cependant il faut noter que les pertes définitives de loyer sont en forte baisse (voir ci-dessus). La provision se concentre sur quelques locataires qui ont une dette importante.

46 842 € de dotations aux provisions pour risques, en forte augmentation par rapport à 2022, du fait de la prise en compte, pour 14 442 € de coûts liés à l'abandon du logiciel Progestion (dans le cadre de l'évolution du système d'information centralisé commun à l'ensemble du mouvement SNL, évolution initiée sous l'égide de SNL Union en 2018. Pour le reste, ce poste concerne le montant de l'entretien, très difficile à déterminer, des logements et est stable par rapport à 2021.

Résultat :

Le résultat global s'établit à - 15 394 €, duquel il faut retrancher 590 € de dons affectés à l'investissement soit un résultat résultant de notre activité de - 15 984 €.

Bilan

Le tableau du bilan est reproduit page 25.

Actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

Légère diminution de ce poste qui s'élève à 629 887 € qui est due à l'amortissement des immobilisations incorporelles.

Parts SNL Prologues

En 2022, SNL Yvelines a acquis 2 507 parts à 200 € de Prologues, soit un montant de 501 400 €. Ceci correspond à l'acquisition d'un immeuble pour 6 logements à Louveciennes et un logement à L'Etang-la-Ville. Ces parts se rajoutent aux 15 995 parts déjà en possession de SNL Yvelines à fin 2021, soit un total de 18 502 parts (3 700 400 €).

Parts Crédit coopératif

Les intérêts de parts du Crédit coopératif sont automatiquement réinvestis en parts. Cette année le taux d'intérêt est de 0,5 % contre 0 % en 2021, la valeur progresse donc très légèrement à 332 267 €.

Trésorerie

La trésorerie a légèrement diminué (31 868 €) pour atteindre 1 648 572 € (- 2 %).

Passif

Fonds propres

D'un montant de 5 221 345 €, les fonds propres sont en légère diminution de 25 919 € (-0,5 %), principalement à cause du résultat négatif de 15 394 €.

Subventions d'investissement

Diminution sensible de ce poste qui passe à 92 691 € (- 10 %), du fait de l'amortissement progressif de ces subventions.

Réserves de fonds propres pour projets futurs

Elle est d'un niveau très élevé à 938 384 €. Mais elle va diminuer puisqu'elle est destinée à être utilisée pour le financement des logements acquis en 2022.

Report à nouveau

Montant identique à l'année dernière à 75 987 €.

Fonds dédiés

Montant nul car nous avons utilisé la subvention Malakoff Médéric Humanis en 2022.

Emprunts et dettes financières divers

Ce poste d'un montant de 980 425 € est en augmentation de 332 576 €. Cela est dû à l'acquisition des parts Prologues, financée par le compte courant, dénoué en 2023.



Comptes de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Ce tableau page 26 reprend le compte de résultat et présente les produits par origine ainsi que les charges par destination, avec le montant des dons pour les financer.

Le total des produits se répartit entre :

- * 332 524 € qui proviennent de la générosité du public,
- * 833 499 € qui ne sont pas issus de la générosité du public et qui sont principalement les loyers,
- * 325 382 € qui viennent des subventions perçues dans le cadre du financement courant,
- * Le reste correspond aux reprises sur provisions et utilisations des fonds dédiés antérieurs.

Dans la partie charges, on vient lire (en 2^{ème} colonne) de quelle manière les fonds qui proviennent de la générosité du public ont été utilisés :

- * 294 919 € ont été utilisés pour financer les charges de cette année, dont 223 673 € sur les missions sociales, 9 995 € consacrés à la recherche de fond, 61 251 € pour couvrir les frais de fonctionnement.
- * Il reste donc 37 605 €, à affecter.

Le CROD par nature, concerne les dons en natures par destination ; pour SNL Yvelines il s'agit de la valorisation du bénévolat et des abandons de loyer.

Ces derniers, d'un montant de 70 552 € sont en augmentation de 19,6 % par rapport à 2021.

La valorisation du bénévolat, 614 880 €, en hausse par rapport à l'année dernière, car les heures ont été valorisées à une valeur supérieure. En pratique le nombre d'heures est quasi identique à 2021, et représentent l'équivalent d'environ 20,8 emplois à temps plein.

Comptes d'Emploi Ressources (CER)

Ce tableau page 27 reprend le montant total des dons et détaille leur utilisation par destination. Il permet de connaître le montant des dons en réserve à la fin de l'exercice.

En 2022, les investissements nets liés à la générosité du public sont de 501 491,24 €, correspondant à l'achat de 2507 parts Prologues.



Affectation des Résultats

Les appels de fonds de SNL Prologues sont, en 2022, d'un montant global de 501 491,24 €. Il est proposé d'utiliser les dons de l'exercice fléchés vers l'investissement (590,00 €), et de compléter par 500 901,24 € de la "Réserve de fonds propres pour projets à venir".

Il est proposé de financer les subventions appelées par SNL Prologues en 2022 (pour financer les baux à réhabilitation), soit 38 556,80 €, en prélevant dans la "Réserve de fonds propres pour projets à venir".

Il est donc proposé d'affecter le résultat 2022, soit - 15 393,61 €, de la façon suivante :

- * Versement au compte "Réserves d'acquisition" pour un montant de 590,00 € ;
- * Prélèvement de la "Réserve de fonds propres pour projets à venir" pour un montant de 38 556,80 € ;
- * Versement au compte "Réserves diverses" pour un montant de 37 015,19 €.

Le delta, soit -14 442,00 €, sera affecté au compte "Report à nouveau".

TABLEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Charges	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Nombre ETP moyen annuel	11.11	9.62	8.05
Cons. eau, EDF, GDF, Fourn. admin et SS traitance+syndic brx	10 334	9 956	14 352
Locations Prologues + Union + Tiers	172 135	170 158	166 085
M.O.I. Prolog-ues			0
Entretien des logements - non récupérable	142 145	88 614	90 388
Charges locatives récupérables et provisions	174 465	169 938	131 043
Charges locatives - non récupérables	52 489	24 398	52 788
Primes d'assurance - non récupérables	11 921	10 176	10 927
Honoraires	21 225	16 489	25 359
Pub + Relation publique + Documentation + Annonce	6 932	6 183	4 090
Frais déplacements	24 721	21 065	14 477
Frais réunion/réception	643	196	99
Frais postaux et de télécommunications	10 387	15 038	12 413
Autres frais (cotisations, sces bancaires...)	7 813	8 112	9 558
Formation des salariés et bénévoles	6 500	2 260	560
Achats services externes	641 710	542 582	532 139
Impôts et taxes	70 040	71 556	67 858
Frais de personnel	623 237	522 679	457 605
Impayés / loyers et charges	312	10 606	3 639
Cotisations SNL UNION	27 195	28 117	28 117
Autres charges	61	29	0
Autres charges de gestion courante	27 568	38 752	31 756
Prologues opération en bail	38 557	59 851	83 000
Charges financières	2 697	3 389	3 798
Charges exceptionnelles	22 725	85 912	0
Dotations aux amort. incorp./corp	39 100	38 453	37 137
Engagements à réaliser s/subv. Attribuées	0	7 128	35 001
Dotations aux provisions pour loyers douteux	26 438	20 274	21 603
Dotations aux provisions pour risques	54 517	37 635	36 952
Dotations aux amt. et prov.	120 055	103 491	130 693
TOTAL DES CHARGES	1 546 588	1 428 211	1 306 849
Résultat Global	-15 394	235 757	152 097
Résultat d'investissement	590	15 320	5 210
Résultat résultant de l'exploitation (sans dons investissements)	-15 984	220 437	146 887

Produits	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Nombre ETP moyen annuel	11.11	9.62	8.05
Loyers	460 805	434 539	409 306
Récupération charges locativ. & assur.	162 425	161 500	157 369
Ventes don en nature			10 000
Prestations de services	23 598	9 578	15 038
M.O.I. Prolog-ues	63 600	19 800	39 600
Production vendue	710 428	625 417	631 313
Subvention autre			
FSL - Accompagnement	301 356	288 625	261 900
Région IDF			5 000
Communes	13 500	12 600	27 450
Subventions de fonctionnement	314 856	301 225	294 350
Contributions financières autres organismes	73 790	66 427	63 833
Dons AFEL			400
Dons investissement	590	15 320	5 210
Dons libres	331 934	368 575	360 362
Autres produits			50
Autres produits	406 315	450 322	429 855
Produits financiers	7 139	8 610	9 593
Produits exceptionnels	21 684	140 016	9 752
Reprises provisions sur créances douteuses	6 909	19 831	10 859
Reprises sur prov pour risques et charges	25 753	18 289	36 280
Reprises sur provisions financières et investissement	7 128	35 001	
Reprises sur provisions d'exploitations	39 790	73 121	47 139
Reprises sur provision produits financiers			
Report sur Subventions Attribuées	10 526	38 045	
Transfert de charges	20 457	27 213	36 944
TOTAL DES PRODUITS	1 531 195	1 663 968	1 458 946
Nombre moyen logements loués	130	125	123
Nombre logements Loués au 1/1/N	126	124	121
Nombre de logements loués au 31/12/N	131	126	124

TABLEAU DU BILAN FINANCIER 2022

Actif	2022	2021	2020
Immobilisations Corporelles et Incorporelles	629 887	668 987	743 801
Actions SNL Prologues	3 700 400	3 199 000	3 167 200
Parts Crédit coopératif	332 267	330 635	330 635
Avances long terme (part de fonds propres > 10 %)	306	215	240
Fonds Syndic et Dépôts de garantie	34 356	31 463	28 791
Prêts et avances de Trésorerie	31 952	13 659	13 659
Actif Immobilisé	4 729 169	4 243 960	4 284 326
Avances et acomptes versés	3 833	558	1 466
Autres Créances	212 160	262 017	237 035
Trésorerie	1 648 572	1 680 440	1 557 243
Charges constatées d'avance	2 006	3 242	3 996
Total Actif	6 595 740	6 190 217	6 084 066

Passif	Affectation du Résultat / Transferts de réserves	2022	2021	2020
Legs et Donations		220 000	220 000	220 000
Apports de partenaires engagés pour les achats de logements				0
Réserve disponible	4 37 015	667 072	446 635	216 748
Réserve d'acquisition	1 590 2 500 901	3 198 975	3 167 200	3 143 400
Réserve de Dons engagés dans l'achat de logements SNL Yvelines		0	28 949	28 949
Réserve de dons engagés dans l'achat des bureaux		43 718	43 718	43 718
Réserve de fonds propres pour projets futurs (apports de partenaires, dons privés)	3 -38 557 -500 901	938 384	925 890	944 480
Report à Nouveau	5 -14 442	75 987	75 987	158 987
Résultat de l'exercice		-15 394	235 757	152 097
Subventions d'investissement		92 691	103 217	173 262
Fonds Propres	-15 394	5 221 435	5 247 354	5 081 641
Fonds dédiés (sub à inscrire sur années futures)		0	7 128	35 001
Provisions pour risques / charges		155 375	126 611	107 265
Emprunts et dettes financières divers		980 425	647 849	695 661
Dettes fiscales et sociales, fournisseurs		238 505	161 275	164 498
Total Passif		6 595 740	6 190 217	6 084 066

Financement des parts Prologues suite à l'acquisition de logements

- 590 € : Affectation des dons investissements 2022 en Réserve d'acquisition (parts Prologues)
- 500 901 € : Prélèvement de la Réserve de fonds propres pour projets à venir vers la Réserve d'acquisition (parts Prologues)

Financement des subventions Prologues dans le cadre des BAR

- 38 557 € : Financement des subventions Prologues par la Réserve de fonds propres pour projets à venir

Excédent de la générosité du public

- 37 015 € : Excédent de dons libres placé en Réserves diverses

Déficit d'exploitation : 14 442 € = Provision pour abandon de Progestion

- 14 442 € : Prélèvement sur Report à nouveau excédentaire

TABLEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	332 524	332 524	383 895	383 895
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 Dons, legs et mécénat	332 524	332 524	383 895	383 895
- Dons manuels	332 524	332 524	383 895	383 895
- Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - Produits non liés à la générosité du public	833 499		867 682	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	73 790		66 427	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	759 708		801 255	
3 - Subventions et autres concours publics	325 382		339 270	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	32 662	0	38 120	0
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	7 128	0	35 001	0
TOTAL	1 531 195	332 524	1 663 968	383 895
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 370 849	223 673	1 271 766	82 316
1.1 Réalisées en France	1 370 849	223 673	1 271 766	82 316
- Actions réalisées par l'organisme	1 332 292	223 673	1 211 915	62 101
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	38 557	0	59 851	20 215
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	9 995	9 995	11 654	11 570
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 794	2 794	2 849	2 832
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	7 201	7 201	8 805	8 738
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	75 423	61 251	71 528	54 253
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	80 955	0	57 909	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	9 366		8 226	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	7 128	0
TOTAL	1 546 588	294 919	1 428 211	148 138
EXCEDENT OU DEFICIT	-15 394	37 605	235 757	235 757

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	685 432	685 432	551 358	551 358
Bénévolat	614 880	614 880	492 371	492 371
Prestations en nature	0	0	0	0
Dons en nature	70 552	70 552	58 987	58 987
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0	
Prestations en nature	0		0	
Dons en nature	0		0	
TOTAL	685 432	685 432	551 358	551 358
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	476 590	476 590	336 860	336 860
Réalisées en France	476 590	476 590	336 860	336 860
Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	148 747	148 747	135 958	135 958
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	60 095	60 095	78 540	78 540
TOTAL	685 432	685 432	551 358	551 358

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (Loi n°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – Missions sociales	223 673	82 316	1 – Ressources liées à la générosité du public	332 524	383 895
1.1 Réalisées en France	223 673	82 316	1.1 Cotisations sans contrepartie		0
- Actions réalisées par l'organisme	223 673	62 101	1.2 Dons, legs et mécénats	332 524	383 895
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	20 215	- Dons manuels	332 524	383 895
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	- Mécénats	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2 – Frais de recherche de fonds	9 995	11 570			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 794	2 832			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	7 201	8 738			
3 – Frais de fonctionnement	61 251	54 253			
TOTAL DES EMPLOIS	294 919	148 138	TOTAL DES RESSOURCES	332 524	383 895
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	37 605	235 757	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	332 524	383 895	TOTAL	332 524	383 895

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 605 456	1372525
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	37 605	235 757
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-501 491	-2 826
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 141 570	1 605 456

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021		EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	476 590	336 860	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	685 432	551 358
Réalisées en France	476 590	336 860	Bénévolat	614 880	492 371
Réalisées à l'étranger	0	0	Prestations en nature	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	148 747	135 958	Dons en nature	70 552	58 987
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	60 095	78 540			
TOTAL	685 432	551 358	TOTAL	685 432	551 358



Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines

Le Campus, Bât B 1 - 6 rue Jean-Pierre Timbaud

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

contact@snl-yvelines.org



www.solidarites-nouvelles-logement.org

Ensemble, agissons pour le logement !

